

LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.

LES ANNONCES
SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER
14 rue de Comfert

JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.

ETRANGER

Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Le grand Epistolier de France, — pour faire suite au grand Connétable, au grand Chancelier et au grand Veneur, — a écrit cette semaine une lettre qui a fait un certain bruit dans Landernau ;

Car aujourd'hui par ce temps de chômage politique où M. Thiers fait des diables au Havre, où les députés voyagent, où les ministres *intérimment*, où la commission de permanence se bat contre des moulins à vent, où M. de Castellane prononce des discours au fond de l'Auvergne, où les projets de loi sommeillent dans les cartons verts ; par ce temps de disette où on voit réapparaître le long des journaux les légendaires histoires de chasse, les vieillards de cent cinquante ans qui lisent sans lunettes, et les accouchements de quatorze jumeaux bien constitués...

Les *politiciens* sont obligés de se rabattre sur les lettres qui du reste remplissent consciencieusement leur devoir, et arrivent à point nommé pour galvaniser la léthargie des vacances et des vendanges.

Après M. St-Hilaire, M. Casimir Périer, qui déclarant la fusion définitivement fondue et coulée, se rallie à la République rose pâle ;

Après M. Casimir Périer, M. de Carayon-Latour qui plus que jamais croit que la Providence ramènera sur le trône de ses pères, l'homme qui depuis quarante ans dans l'exil, etc., voir les orgues de Barbarie ;

Aussitôt les commentateurs et les éplucheurs de se jeter avec des dents longues sur ces épitres qualifiées « d'événements politiques, » et qui ne font qu'une houchée pour leurs estomacs affamés.

Nous l'avouons en toute humilité,

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LA COMMISSION DE PERMANENCE

Le secret est l'âme des affaires, c'est Machiavel qui l'a dit, ou du moins, s'il ne l'a pas dit, il aurait pu le dire.

La Commission de surveillance, — pardon, — de permanence que l'Assemblée nationale a instituée avant son départ, semble avoir pris cette phrase-là pour devise.

Elle a veillé jusqu'ici avec une discrétion pleine de grandeur sur le dépôt précieux qui lui a été confié. — Quel dépôt ? On n'a jamais pu savoir.

Le dépôt est précieux parce qu'il est secret, et il est secret parce qu'il est précieux.

Personne au monde ne pourra le connaître, et c'est ce qui en fait le charme mystérieux.

Tenez, il est deux heures ; ils vont entrer en séance ces hommes illustres qui se sont si noblement dévoués tandis que leurs collègues plus heureux allaient chercher près de leurs Pénélopes respectives un repos si incontestablement mérité.

Leur maintien est grave et digne, ils marchent avec la majesté d'hommes d'Etat qui ont conscience de leur poids.

Chacun d'eux, cette nuit même, a reçu un avis secret apporté par un homme masqué : « Silence et mystère, réunissons-nous ! »

A travers le masque ils ont reconnu l'huissier

nous sommes devenu d'un scepticisme outré en fait de lettres politiques, et nous n'estimons pas qu'elles valent mieux ni qu'elles aient plus d'importance réelle que des professions de foi, — peut être un peu moins.

Depuis des années et des années, nous en voyons passer de ces correspondances solennelles, nous en voyons défilier de ces missives à des « chers amis » des « chers collègues » des « chers compatriotes, » etc., qui jouent complaisamment le rôle de confident de tragédie, et depuis des années et des années on a pu constater que ces manuscrits ne pèsent pas seulement du poids de leur papier, n'influent pas de la valeur de leur timbre-poste dans la balance et dans le cours des événements des véritables événements politiques.

Bonaparte III et Rouher, et Emile Olivier en ont ils assez griffonné de ces messages contenant des protestations de paix, de libéralisme, de prospérité publique, de grandeur du pays ?

Toute cette paperasse n'a empêché ni les arrestations, ni les déportations, ni les fusillades, ni les emprunts, ni le Mexique, ni Sedan.

Après ces exemples mémorables, il est permis d'être quelque peu blasé sur la portée, l'influence et la signification pratique de ces feuilles volantes que la poste apporte, que les gazettes colportent, et que le moindre incident emporte.

Un monsieur se retire dans son cabinet, s'assoit devant son pupitre, trempe sa plume dans l'encre, noircit quatre pages de papier, signe Barthélemy St-Hilaire, Casimir Périer, Carayon-Latour, et expédie le tout, l'un à M. Boyssat, de Saône-et-Loire, l'autre à M. Bertin, des Débats, le troisième à M. Thiers, de la République française.

Que renferment ces enveloppes, que

contiennent ces plis augustes ?

Quatre pages noircies par M. Barthélemy St-Hilaire, M. Casimir Périer ou M. Carayon-Latour et pas autre chose ;

Quatre pages qui malgré leur parfum présidentiel ou leur en-tête fleurdelysé ne hâteront pas beaucoup, nous le craignons, pas plus qu'elles n'éterniseront l'échéance de cette dissolution que M. Barthélemy St-Hilaire nous promet vaguement pour le printemps prochain, tandis que son collègue de la Gironde prononce un « *quoiqu'on fasse* » menaçant et nous renvoie de Latour en Carayon et de Carayon en Latour.

Néanmoins, quoique dise M. Carayon, quoiqu'écrive M. Latour, elle arrivera cette dissolution qui existe de fait depuis quinze mois entre la nation et les pseudo-représentants qui ne représentent plus qu'eux mêmes ;

Elle arrivera, mais comme tout arrive en politique, elle arrivera trop tard ;

Elle arrivera sous la pression de cette immense poussée de l'opinion publique contre laquelle il est inutile de se raidir, à laquelle il est impossible de résister ;

Mais déjà le mal sera fait, déjà l'Assemblée nationale nommée exclusivement pour régler la question de paix, aura pris ses ébats à travers les plates bandes constitutionnelles, aura discuté, légiféré *ad hoc*, et *ad hoc*, nous aura encombrés de règlements inexcitables, de réformes avortées et des loix à refaire.

Déjà elle aura eu le temps de nous laisser une succession tellement embrouillée, une liquidation tellement compliquée, embarrassée et enchevêtrée, qu'il faudra des mois et des années peut-être pour en venir à bout, pour apporter la lumière dans cette confusion et ce gâchis.

Qui sait même, si les électeurs lassés

fatigués, énervés par la politique de réaction, de caducité et de routine dont on les aura saturés pendant plus de deux ans, ne se laisseront pas aller à de excitations plus ardentes que réfléchies, et n'iront pas chercher leurs législateurs au congrès de La Haye ou d'ailleurs, parmi les Serrailleur, les Cluseret et les Bakouline ?

Ces revirements, ces retours à un autre extrême ne sont pas nouveaux ; ils sont dans l'ordre des choses comme la descente après la montée, comme la prodigalité après l'avarice, comme l'indigestion après les dîners trop copieux.

C'est l'alphabet, le *b-a ba*, le *rosa, rosa* de la politique, et toutes nos révolutions sont là pour servir d'exemple...

Mais nos messieurs de la majorité se gardent bien de songer à tout cela, de prévoir ces éventualités qu'une retraite opportune aurait conjurées ;

En dépit des lettres de M. St-Hilaire, des avertissements, de la logique et du sens commun, ils se laissent endormir par ces illusions d'immortalité et d'éternité qui hantent le cerveau de tous les gens en possession d'un trône, d'un portefeuille, d'un fauteuil ou d'une banquette ;

Et ils se disent sans doute qu'il sera temps de se réveiller de ce sommeil quand la nation aura le cauchemar.

Puisse à Dieu que le réveil ne soit pas trop brusque !

Jacques BARBIER

Bigarrures

Le résultat le plus clair jusqu'à ce jour de l'entrevue de Berlin, est l'écrasement du *Lustgarten*, où la police prussienne a fait étouffer et fouler aux pieds une cinquantaine de gens,

lement vrai, messieurs, qu'en apprenant cette nouvelle, mon beau-père le prince de Ligne vient d'expédier toute sa porcelaine en Belgique.

Le Président. — Le prince de Ligne me paraît absolument étranger à la question... Au surplus, nous avons dans une pièce à côté le ministre de l'intérieur, M. Victor Lefranc, qui se fera un plaisir de répondre à votre demande.

M. Victor Lefranc. — Messieurs, il est très-vrai...

Le duc de Broglie. — Ah il l'avoue !

M. Baze. — *Habemus confidentem, reum.*

M. Victor Lefranc. — ...que M. Thiers a dit au Havre avec le maire Guillemaud...

Le duc de Broglie. — Parbleu, l'agence Havas nous le répète à satiété...

Le Président. — Ce ne serait pas une raison. (sourires)

M. V. Lefranc. — Quant au mot République, je peux vous affirmer qu'il a été prononcé non pas deux fois mais une seule.

Le duc de Broglie. — C'est déjà trop.

M. V. Lefranc. — Et encore, M. le président de la République, M. Thiers, a-t-il en

soin de l'accompagner de l'épithète de « conservatrice » qui doit rassurer les consciences les plus timorées.

M. le duc de Broglie. — En témoignage de la modération et de l'esprit de conciliation dont nous donnons si souvent l'exemple, nous con-

cessons à accepter les excuses...

M. V. Lefranc. — Comment les excuses ! je

proteste énergiquement.

Le Président. — L'orateur a voulu dire : les

explications...

de service chargé d'entretenir les verres d'eau sucrée qui arrosent l'éloquence parlementaire.

Aussitôt ils se sont assemblés pour veiller au salut de la France.

Est-il vrai que M. Thiers ait prononcé deux fois le mot République dans son discours au Havre ?

— Est-il vrai qu'on ait remarqué un ruban rouge sur le chapeau de Mlle Doane ?

— Est-il vrai que dans sa réponse à plusieurs Conseils généraux révolutionnaires, M. Barthélemy St-Hilaire ait assuré le président desdits conseils de sa *considération distinguée* ?

— Qu'il ait même ajouté parfois *très-distinguée* ?

— Qu'il soit allé jusqu'à dire *parfaite considération* ?

— Est-il vrai que M. Victor Lefranc ait écrit une circulaire permettant de manger le 22 septembre et d'inviter plus de trois personnes à dîner ?

— Est-il vrai que dans la soirée du 4 septembre, entre onze heures et minuit, on ait entendu un individu crier à haute et intelligible voix : —

Vive la République ! — et que cet individu n'ait pas été traduit devant les tribunaux sous l'inculpation de cris séditieux ?

— Est-il vrai que le concierge de M. Gambetta soit propriétaire d'un perroquet auquel elle a appris à prononcer le mot : *Dissolution* ?

— Est-il vrai que M. Gambetta ait promis à ce perroquet une place de substitut, — lorsqu'il sera président de la République ?

Tels sont les terribles questions qu'agitent les

VINGT-CINQ enveloppés dans les manteaux couleur de muraille sous lesquels ils ont jugé prudent de se cacher.

A deux heures la séance s'ouvre au milieu des baillements mal dissimulés de quelques-uns de ces messieurs.

Le président. — M. le duc de Broglie a la parole sur la première question.

Le duc de Broglie. — Messieurs, s'il est un spectacle désolant à l'heure présente, c'est de voir l'homme illustre que tous honorions jadis de notre confiance, s'asseoir dans un banquet au Havre, à côté du maire Guillemaud, à la place même qu'occupait jadis le fou furieux Gambetta ; manger dans la même assiette et boire peut-être dans le même verre !

M. Laboulaye. — On l'aura probablement fait rincer.

Le duc de Broglie. — Qu'importe ? Rincé ou non c'est le même verre ; c'est tellement le même verre que gagné par la contagion, par le virus qui s'échappe des lèvres de l'ex-dictateur, — M. Thiers se serait permis dans le cours de sa harangue de prononcer deux fois le mot scandaleux de République.

Ce renseignement m'a été communiqué par des personnes absolument dignes de foi : s'il est exact les paroles imprudentes de M. Thiers constituent une violation flagrante du pacte de Bordeaux, violation sur laquelle nous attendons les explications positives du gouvernement.

De toutes parts nos collègues nous expédient des dépêches alarmantes : le pays anxieux a besoin d'être rassuré.

Le duc de la Rochefoucauld. — Cela est tel-

femmes et enfants, pour ne pas déranger la belle ordonnance de la marche aux flambeaux. Cette catastrophe, sur laquelle les journaux allemands gardent un silence prudent, prouve mieux que toutes les démonstrations mathématiques, les avantages inestimables que retiennent les peuples des visites de souverains. Trois empereurs se réunissent pacifiquement, s'embrassent à pleine bouche, dînent à pleines mâchoires, ci : cinquante personnes écrasées. — Zuze un peu, s'ils ne s'étaient pas embrassés !

A en croire des rumeurs, très vagues du reste, il serait question pour faire pièce à l'entrevue des trois empereurs, d'organiser à Paris, dans le courant d'octobre, des fêtes auxquelles seraient invités le prince de Galles, le prince Humbert et le czarévitch.

Evidemment, il n'y aurait pas à faire grand effort pour que ces monarques en expectative trouvaient plus d'agrément dans Paris bombardé et incendié que dans la malpropre capitale prussienne où la prostitution couloie l'ivrognerie et le proxénétisme.

Mais le moment serait mal choisi en France pour se livrer à des réjouissances quelconques, et nous avons beau chercher, nous trouvons peu de motifs à un éclairage de lampions, — d'autant plus que ce n'est pas absolument nécessaire pour nous préparer à la revanche.

Après la fameuse réunion de Dresde, où Napoléon avait donné à baiser le bout de sa botte à l'Europe agenouillée, les rois et roitelets qui encombraient les escaliers et faisaient queue dans les corridors et les antichambres, se contentèrent de courber silencieusement l'échine.

Mais trois ans plus tard, ils rendaient à Paris la visite de Dresde avec une escorte de cinq cent mille hommes et de deux mille canons.

Ayons au moins la patience et la ténacité de nos ennemis, et attendons, pour tirer notre feu d'artifice, que la première fusée puisse partir du haut de la flèche de Strasbourg.

Les Prussiens d'ailleurs continuent à être d'excellents voisins, et il faut leur rendre cette justice qu'ils ne négligent rien pour entretenir les sentiments de haine et d'inimitié qui existent entre les deux nations.

Edmond About va à Saverne pour déménager ses meubles. A peine est-il arrivé qu'un gendarme allemand lui met la main au collet et, sans autre forme de procès le conduit à la prison de Saverne, puis à la prison de Strasbourg, où l'auteur de la *Question romaine* attend encore qu'on veuille bien le renvoyer dans une autre fonderie, pour des articles de journaux publiés en France.

La diplomatie se mêle de l'affaire et les ambassadeurs échanget des notes, ce qui menace d'être un peu long.

Nous aimons à croire qu'Edmond About sera relâché sans que le prince de Bismarck exige en compensation la cession de Beltort et de son territoire, — mais il n'en restera pas moins acquis que les Prussiens transportent purement et simplement le banditisme en politique et dans leurs relations internationales.

Dans la Calabre ou dans les Abruzzes, ce sont les brigands qui arrêtent les voyageurs, — en Prusse, ce sont les gendarmes.

Enfin, nous n'en entendrons plus parler ! L'affaire de l'Alabama est terminée ! Cela paraît extraordinaire au premier abord, et beaucoup de gens sont autorisés à en douter, mais il faut bien le croire, puisque le tribunal arbitral de Genève vient de publier sa décision. Seulement, quelle piètre affaire, quelle pau-

vreté, quelle misère ! Quinze millions cinq cent mille dollars à payer par l'Angleterre, soit quatre vingt millions de francs environ, et c'est tout ! Combien ces quatre-vingts millions paraissent petits, étiés, rétrécis, rabougris, auprès de nos majestueux cinq milliards. En vérité, c'est pitoyable. Les Anglais n'ont que quatre-vingts millions à payer... Pauvres gens !

La France républicaine étrenne son premier procès, et c'est le préfet de la Loire, M. Ducros, qui lui offre ce cadeau de bienvenue.

Il s'agit de l'application de cette loi bizarre qui interdit à un journal d'apprécier une discussion d'un Conseil général sans reproduire *in extenso* le procès-verbal de la séance.

La France républicaine avait publié dix lignes non sur une discussion mais sur un rapport lu au Conseil général de la Loire, sans insérer en même temps ledit rapport qui jauge deux colonnes et demie — petit texte.

Vite un procès pour cela ! Cette loi est évidemment un moyen ingénieux de faire le vide et le silence autour des Conseils généraux.

Si un journal ne peut écrire : M. le conseiller général X a dit une sottise...

Où M. le préfet Z... parle du nez...

Sans infliger à ses lecteurs trois cents lignes de chemins vicinaux et de réparations à la gendarmerie.

Le dit journal renoncera immédiatement à prononcer un traitre mot sur ce qui passe dans les assemblées départementales.

Nous avions déjà cela sous l'empire, mais ce qu'il y a de singulier, c'est que nous l'ayons encore sous la République.

Il est vrai que c'est une République — sans républicains, — à commencer par M. Ducros, préfet de la Loire.

M... s'est marié avec jeune fille charmante affligée d'un beau père riche, mais désagréable. Deux jours après la noce, le beau-père meurt subitement.

— A la bonne heure, s'écrie un ami, voilà un beau père qui sait vivre.

ZÈDE.

LA MAIRIE DE LYON.

La suppression de la mairie de Lyon qui n'était considérée dans le principe que comme une mauvaise plaisanterie, semble décidément prendre de la consistance.

Plusieurs journaux vont même jusqu'à affirmer que la question sera décidée au premier conseil des ministres, et que M. Victor Lefranc paraît tout disposé à soutenir cette suppression qu'il regarde aujourd'hui comme nécessaire.

Cette opinion de M. Victor Lefranc, si elle est exactement rapportée, ne serait qu'une naïveté de plus à ajouter à toutes celles dont l'honorable ministre de l'intérieur a la conscience bourlée.

Malheureusement, ainsi que cela a été dit et répété, la suppression de la mairie de Lyon ne dépend pas d'une décision ministérielle mais d'une belle et bonne loi, qui comme toutes les lois, ne peut être votée que par l'Assemblée nationale.

Les gens pressés de voir disparaître notre Mairie centrale, seraient donc obligés, dans

tous les cas, d'ajourner à deux mois au moins l'accomplissement de leurs désirs charitables.

Ceci au simple point de vue du mécanisme et de la procédure.

Quant au fond même de la question, la prétention de supprimer la mairie d'une commune sous un gouvernement qui porte l'étiquette de « républicain », est une chose tellement cocasse, tellement invraisemblable qu'on se frotte les yeux et qu'on se ferait volontiers pincer par son voisin, pour s'assurer si on rêve ou si on est éveillé.

Que cette commune s'appelle Lyon, Brindas ou Fouilly-les-oies, qu'elle ait trois cent mille habitants ou cent cinquante feux, le nom n'importe pas plus que le nombre.

Toute commune doit avoir son maire, tel est le principe indiscutable et invariable qu'on ne saurait transgresser sans violer le plus élémentaire des notions du droit et de la liberté municipale.

Pour les bonnes âmes, que les violations touchent médiocrement, qui, se souciant comme d'une guigne des mots Droit et Liberté, s'imaginant que la suppression de la mairie de Lyon va sanctifier notre ville et la faire rentrer immédiatement dans le droit sentier de leurs rêves,

Ces bonnes âmes se trompent grossièrement :

Attendu que derrière la mairie supprimée, il resterait le Conseil municipal, et que derrière le Conseil municipal, il resterait les électeurs.

On pourrait comme ressource suprême et radicale, supprimer également les électeurs, et après les électeurs les citoyens, mais cette dernière formalité présenterait peut-être quelques difficultés dans l'application.

Mon Dieu, nous n'avons jamais été grands admirateurs de nos conseillers municipaux, de leurs adjoints et de leur maire, nous avons en temps et lieu, signalé et critiqué, sans nous gêner, les sottises des uns et les balourdises des autres ;

Peut-être même, publierons nous un de ces quatre matins, une série de documents et d'études propres à éclairer les lyonnais sur l'administration de leurs mandataires...

Mais il s'agit aujourd'hui des principes, et non des personnes.

Celles-ci peuvent être critiquées, combattues et contestées, — ceux-là non.

Nous ne défendons pour le moment, ni M. Barodet, ni les citoyens Bouchu, Vallier et autres, — mais la mairie de Lyon, mais la municipalité lyonnaise, la mairie et la municipalité impersonnelles.

Il est bien évident que le projet de suppression, si projet il y a, vise M. Barodet personnellement, et que si M. Barodet s'appelait baron Chaurand ou Lucien Brun, cette idée bizarre n'aurait pas germé dans les cerveaux qui la cultivent avec amour ;

Or, vouloir supprimer la mairie de Lyon parce que M. Barodet, maire actuel n'est pas en odeur de sainteté auprès de M. Cantonnet ou de M. Victor Lefranc, est une chose aussi absurde que si on supprimait le Corps législatif, sous prétexte que M. Dahirel n'a pas le sens commun et que M. Raoul Duval ne représente pas l'idéal des députés.

M. Pages-Lhuport. — Je crois que la question n'est pas suffisamment examinée.

Le Président. — Dans ce cas, ne prolongeons pas inutilement la discussion : le général Changarnier fera un rapport.

Vous demandez à parler, M. Baze ?

M. Baze. — Ce n'est pas la première fois, messieurs, que nous avons eu l'honneur de la correspondance aussi encombrante que compromettante de M. Barthélemy-Si-Hilaire.

Il y a quelques semaines déjà, nous avions à signaler les remerciements téméraires de ce secrétaire perpétuel aux vœux incendiaires du Conseil d'arrondissement de Villefranche-sur-Saône.

Grâce à votre énergie, ce scandale ne s'est pas renouvelé, cependant nous devons appeler votre attention sur défauts moins graves peut-être, mais tout aussi déplacés.

Dans sa volumineuse correspondance aux conseils généraux, qui prend en ce moment des proportions effrayantes, M. Barthélemy-Si-Hilaire termine toutes ses épitres sans distinction, par les formules suivantes :

« Agréez l'assurance de ma considération distinguée ou de ma considération très distinguée ou de ma parfaite considération »

Je trouve là, messieurs, un abus de politesse et un excès de considération qui, dans certains cas, me semblent souverainement inconvenants.

Il me paraît impossible que le gouvernement puisse, sans se compromettre, sans s'engager gravement, saluer avec la même considération les conseils généraux qui défendent l'ordre, la propriété, la famille, la religion, et les conseils généraux qui appellent de leurs vœux coupables l'anarchie, la

Profil ministériels.

M. VICTOR LEFRANC
(Ministre de l'intérieur)

M. Victor Lefranc ne connaissait de l'agriculture que les landes du pays natal et il n'avait vu le commerce qu'à travers ses plaidoiries, lorsque par la grâce de M. Thiers il est devenu ministre de l'agriculture et du commerce.

Après un noviciat laborieux il a passé chef de rayon à l'intérieur.

L'avancement était régulier et tout à fait dans les habitudes de la maison.

Feu Lambrecht, M. de Goulard ont fait également dans ce ministère leur surnumérariat, et grâce à leur bonne tenue et surtout à leur docilité, le patron les a fait monter en grade.

M. Victor Lefranc a débuté à l'Assemblée par un succès ; il lui est arrivé de débiter avec une chaleur communicative quelques lieux communs bien sentis sur la conciliation et l'esprit de concorde ; la tirade était en situation, on a pris sa verve pour de l'éloquence ; — il avait gagné son portefeuille !

Ces applaudissements Lamourette n'ont pas eu de lendemain, ni pour l'Assemblée dont les divisions n'ont fait depuis que s'accroître davantage, ni pour M. Victor Lefranc qui est encore à chercher un autre filon oratoire.

Il est vrai que le portefeuille est aux orateurs ce que la cage est aux rossignols ; mais M. Victor Lefranc n'avait pas besoin du perchoir ministériel pour être le plus bavard, le plus obscur, le plus embrouillé des oiseaux parlants.

Lorsqu'il « demande à la Chambre d'éclaircir en quelques mots la question », on peut être sûr que non-seulement l'explication n'expliquera rien, mais qu'elle rendra obscur ce qui était clair et incompréhensible ce qui paraissait évident.

Quant à ses discours, c'est un hâchis indigeste de phrases creuses et de grands mots à effet, avec assaisonnement de métaphores ébouriffantes et d'expressions insolites, au travers desquelles il est impossible de rien démêler.

Cependant M. le ministre de l'intérieur a parfois de ces mots qui restent :

« La plus belle réponse, disait-il un jour, c'est que l'on puisse faire au discours que vous venez d'entendre, — c'est le silence ! »

Hélas ! pourquoi M. Victor Lefranc néglige-t-il si souvent ce genre d'éloquence si bien approprié à ses moyens !

M. Victor Lefranc réussit-il mieux dans son administration que dans ses discours ?

On peut se le demander, car bon nombre de ses projets ne valent guère mieux que certaines de ses phrases. Ses intentions, il faut le croire, sont de meilleure étoffe que ses fonctionnaires.

Républicain d'ancienne date, il a pour la République une affection un peu trop platonique, mais que nous voulons bien ne pas mettre en doute.

Malheureusement, il agit avec elle comme le docteur Sangrado avec ses malades.

Il la met au régime de la République sans républicains, et ne la nourrit que de jujubes et de circonflexes à la fleur d'oranger.

Ce traitement garantit des coups de sang, donne au visage une pâleur intéressante, mais vous conduit inévitablement à l'anémie et à la chlorose.

FRONTIN.

La République orléaniste

On s'était jusqu'à ce jour singulièrement trompé sur les princes d'Orléans.

République et la dissolution, — ce qui est tout un.

On m'objectera peut-être que ce sont là des formules banales qui n'ont aucune signification. Il n'y a rien de banal, messieurs, quand il s'agit des intérêts sacrés que nous défendons...

Le Président. — Concluez.

M. Baze. — Par conséquent, je demande que pour sa correspondance officielle, il soit imposé à M. Barthélemy-Si-Hilaire les formules suivantes auxquelles il sera tenu de se conformer.

Lettre à un conseil général monarchiste : *Baignez agréer l'assurance de mon profond respect.*

Lettre à un conseil général conservateur foncé : *Veuillez agréer l'assurance de ma haute considération.*

Lettre à un conseil général conservateur libéral : *Je vous prie d'agréer l'assurance de ma sincère considération.*

Lettre à un conseil général républicain modéré : *J'ai l'honneur de vous saluer avec la considération qui vous est due.*

Lettre à un conseil général radical : *Je ne vous salue pas.*

Le Président. — La proposition de M. Baze dépasse, il me semble, la compétence de la Commission de permanence et l'Assemblée seule aurait le pouvoir...

M. Baze. — Dans ce cas, je présenterai un projet de loi à la rentrée.

Le Président. — M. de Laroche foucauld a demandé la parole à propos des circulaires du 22 septembre ?

M. de Laroche foucauld. — Messieurs, il est dans notre histoire des dates néfastes qui devraient

M. le duc de Broglie. — Les explications si vous voulez, du ministre de l'intérieur, et la Commission de permanence exprime le vœu que M. Thiers évite désormais de se servir d'un vocabulaire aussi mauvaise compagnie que le mot Ré....

Plusieurs voix. — Assez, assez !

Le duc de Broglie. — Je ne finis pas, par respect pour mes collègues.

Le Président. — Passons à la seconde question. — La parole est au général Changarnier.

Le général Changarnier. — Messieurs, sous une apparence fivole, le sujet qui nous occupe et nous préoccupe a au fond une importance extrême. Est-il vrai qu'on ait remarqué un ruban rouge sur le chapeau de Mlle Dosne ?

Le Président. — N'est-ce pas plutôt une question de liste qu'une question politique ?

Le général Changarnier. — Erreur profonde, M. le Président. Ancien militaire, représentant de cette galanterie qui a toujours régné dans l'armée française, plus que personne je m'incline devant les immunités d'un beau sexe ; plus que personne je lui reconnais le droit de se parer d'ornements qui ajoutent à ses charmes des séductions nouvelles, mais quand ce beau sexe approche du pouvoir, quand ce beau sexe est la propre belle-soeur du chef du gouvernement, il est tenu d'apposer dans sa toilette une circonspection et une réserve faciles à comprendre.

Aucun de nous, messieurs, n'ignore l'influence énorme qu'exerce Mlle Dosne sur M. Thiers ; or, il est à craindre que le ruban rouge du chapeau de Mlle Dosne n'entraîne la gouvernement aux imprudences ou aux excès dont cette couleur abhorrée est le symbole ; ne devons-nous le drapeau d'une

nouvelle révolution...

M. de Broglie. — C'est cela.

Le général Changarnier. — Dans ces conditions, ce ruban rouge constitue un danger public, il indique des tendances contre lesquelles l'Assemblée nationale en général et la Commission de permanence en particulier ne sauraient réagir avec trop de vigueur, et nous ne croyons pas pousser trop loin l'exigence en demandant la suppression du rouge dans la toilette de Mlle Dosne. Il y va de la tranquillité publique...

Le duc de la Rochefoucauld. — A telles enseignes que mon beau-père le prince de Ligne...

Le Président. — Votre beau-père nous occupe beaucoup, monseigneur le duc ?

M. de Laroche foucauld. — ...vient de retirer six voitures de déménagement pour son mobilier.

Le Président. — Je reçois à l'instant une dépêche de Trouville pour m'annoncer que le ruban du chapeau de Mlle Dosne n'est pas un ruban rouge, mais un ruban violet.

Voilà qui doit clore l'incident.

Le duc de Broglie. — Cela dépend. Le violet n'est certainement pas une couleur subversive, mais le violet paraît rouge à la lumière.

Le général Changarnier. — On pourrait transiger en demandant simplement que Mlle Dosne ne portât pas son chapeau à partir de huit heures du soir.

Le duc de Broglie. — En été, et de cinq heures en hiver.

M. Laboulaye. — Et si Mlle Dosne change de chapeau ? Car, enfin, ses moyens lui permettent d'en acheter un par saison.

M. Casimir Périer et son journal l'Aube ont pris la peine d'édifier le public sur les idées politiques de ces messieurs qui ne sont rien moins que des prétendants, n'ont jamais eu la pensée de réoccuper le trône paternel et sont au contraire des républicains aussi vigoureux que M. Challeml-Lacour.

Au fond, nous nous en étions toujours douté.

Tandis que certains esprits inquiets voyaient avec peine le retour en France des princes, les tentatives de fusion avec le comte de Chambord, l'entrée avec de beaux grades des ducs de Chartres, d'Alençon et de Penthièvre dans la cavalerie, l'artillerie et la marine, — nous n'avons jamais cessé, pour notre part, d'être persuadé que MM. d'Orléans revenaient uniquement pour apporter leur pierre à l'édifice de la République, et que les ducs de Chartres, d'Alençon et de Penthièvre n'avaient sollicité des épaulettes que dans le but d'inculquer à l'armée française des principes démocratiques.

Si ces personnages ont insisté pour être nommés d'emblée, — en dépit des lois et règlements militaires, — l'un chef d'escadron, l'autre capitaine d'artillerie et le troisième lieutenant de vaisseau, c'est afin d'avoir, par le prestige de leurs grades, plus d'influence sur les soldats pour la propagande de l'opinion républicaine. Voilà tout.

Ainsi, que ce soit bien entendu, parfaitement convenu : MM. les princes d'Orléans ne prétendent nullement à régner, — de par M. Casimir Périer, ils sont de sincères et loyaux républicains.

Seulement, la République orléaniste ne ressemble pas tout-à-fait aux autres.

C'est le dernier mot du genre et il n'est pas douteux que la nation s'en accomode aussi aisément que de l'essai loyal.

Voici en quoi consisterait la République à la façon de Biribi... c'est à dire à la façon des d'Orléans :

1o Un président à vie, — M. le duc d'Aumale, par exemple.

2o Une chambre haute, — président à vie, Mgr le prince de Joinville.

3o Une chambre des députés, — président à vie, Mgr le duc de Nemours.

4o Les grands commandements de l'armée attribués à vie aux enfants des sus-nommés.

Le comte de Paris — qui est un peu royaliste, serait nommé ambassadeur à Athènes, à la place de M. Jules Ferry.

Comme on le voit, rien d'aussi simple, ingénieux et facile à suivre, même en voyage, que le gouvernement républicain auquel les princes sont tous prêts à se rallier.

En 1830, leur père Louis-Philippe, auquel son cousin Charles X avait confié la tutelle de son héritier, fonda à son profit, à lui Louis Philippe, un régime que de soi disant hommes éminents appelèrent : La meilleure des Républiques.

La tentative fut malheureuse.

Aujourd'hui, pour changer, ses fils, nous en sommes convaincus, ne demandent qu'à fonder une République qui serait pour eux la meilleure des monarchies.

ASPERGE-LA !

Donc, Loyson a fait des petits, L'hyacinthe voit germer ses graines ;
Cédant aux charnels appétits,
Donc, Loyson a fait des petits.
Jamais, Mous et touts quantis,
Du célibat rompent les chaînes.
Donc, Loyson a fait des petits,
L'hyacinthe voit germer ses graines.

Le cas de ces nouveaux maris
Complique un problème à l'étude.
Par leur légitime Cypris,
Si jamais ces nouveaux maris,
A leur tour sont faits c. anaris,
Voit-on d'ici leur attitude ?
Le cas de ces nouveaux maris
Complique un problème à l'étude.

Dumas dit : « Tue ! », et Girardin,
Plus fier, dit simplement : « Méprise ! »
Point de « tuerie » et de « dédain »
Quand on fut Carmo ou Bernardin,
Si l'on est fait... Georges Dandin
Par son épouse, on... l'exorcise !
Dumas dit : « Tue ! », et Girardin,
Plus fier, dit simplement : « Méprise ! »

Pax vobiscum

Ainsi que cela avait été convenu lors de la récente entrevue des trois empereurs, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie viennent de publier simultanément une circulaire destinée à démontrer et à affirmer le caractère tout pacifique de la conférence de Berlin.

Nous allons donner le texte authentique et exact de la note adressée par chacune des trois puissances sus-mentionnées à tous ses agents diplomatiques, et nous prévenons nos lecteurs qu'ils aient à considérer comme absolument fantaisistes ou apocryphes toutes les autres notes déjà parues ou qui viendraient à paraître dont la teneur ne serait pas identiquement conforme au texte ci-dessous.

A. S. E. Le Comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

« Monsieur le Comte,

« Vous n'ignorez pas qu'à propos de la petite fête de famille célébrée tout récemment dans le bureau de notre « oux et inoffensif » empereur et roy, des gens évidemment mal intentionnés ont fait courir le bruit que le véritable but des trois empereurs n'était autre que de cimenter entre eux les bases d'une alliance offensive et défensive envers et contre tous.

C'est là une insinuation gratuite et gratuitement calomnieuse dont le bon sens de l'Europe a sans doute déjà fait justice, mais dont nous tenons néanmoins à attester officiellement la complète perfidie et l'absolue fausseté.

Fêter le saint Guillaume en famille, tel a été le seul et véritable but de cette entrevue tout intime, à laquelle on a essayé de donner un caractère aussi odieusement erroné.

« Si les esprits ombrageux et pervers qui croient que sous chaque roche gîte quelque anguille, avaient pu voir réunis autour d'une paisible table toutes ces reines-mères et ces impératrices, tous ces empereurs et leurs fils, que c'était comme un bouquet de fleurs, ils auraient compris en les entendant discuter tranquillement sur l'art d'élever des lapins ou de faire de la bonne confiture de coings que ce n'était certes pas là le cas de pousser leur pétulance que cri d'alarme : *Latet anguis in herba!* »

« Chaque jour après le café les augustes convives s'amusaient aux petits jeux, mais à cette de-

manda : « Je vous passe mon corbillon, qu'y met-on ? » Quelqu'un ayant une fois répondu : « une pendule à répétition », cette réponse parut produire sur plusieurs personnes, — on n'a jamais su pourquoi, — une impression désagréable qui fit que ce genre de divertissement fut aussitôt abandonné et remplacé par les tableaux vivants.

C'est surtout à propos de ces allégories animées que les racontars les plus faux et les plus méchants se sont donnés librement cours.

« On a prétendu que les souverains s'étaient complus à personifier les trois Parques et les trois Furies.

« Or rien n'est plus absolument contourné que ce diabolique canard.

« Ce ne sont ni les trois Parques ni les trois Furies, mais bien les trois Vertus théologiques que l'Allemagne, l'Autriche et la Russie ont voulu symboliser dans les anodins divertissements de ces soirées patriarcales. »

« L'Allemagne c'est la Foi. »

« Nul n'a plus que le peuple allemand une foi robuste et entière dans les paroles de l'Evangile. »

« Les écritures ont dit : « Le royaume des cieux appartient aux pauvres d'esprit. » Or nous sommes si profondément convaincus de cette vérité que nous, malins, avons dû, nous résigner à agrandir notre royaume en ce monde, pour nous dédommager par anticipation de l'ostracisme certain dont nous serons frappés éternellement au seuil du séjour des naïfs.

« Les Ecritures ont dit encore : « Croissez et multipliez. » Or, c'est au zèle rigide avec lequel nous avons toujours accompli les prescriptions évangéliques qu'il faut attribuer la rapide et merveilleuse croissance de notre territoire, ainsi que les incalculables multiplications auxquelles nous ne cessons de nous livrer depuis deux ans pour arriver à déterminer, à un centime près, le montant exact, intérêts compris, de l'indemnité de guerre qui nous est due par la France.

« La Russie c'est l'Espérance. »

N'est-ce pas avec elle que nous devons partager un jour ce qui reste de l'E...

« L'Autriche c'est la Charité. »

« Quel admirable exemple de charité chrétienne l'Autriche ne vient-elle pas de donner ! »

« Comprenez que c'est bien involontairement et tout à fait à contre cœur que la Prusse lui a causé naguère quelques petites contrariétés, loin de lui en conserver rancune, comme tant d'autres eussent fait à sa place, elle est venue spontanément et cordialement l'embrasser sur les deux joues.

« Ah ! puisse la France pratiquer, elle aussi, à notre égard ce rapide et sincère pardon des offenses involontaires, qui est incontestablement la plus comme il faut de toutes les vertus.

« En résumé, rien de plus inoffensif, vous le voyez, que les agaceries et les divertissements intimes offerts récemment à ses hôtes par notre paisible souverain.

« Quant aux prétendus armements que l'Allemagne n'aurait pas cessé depuis la dernière guerre d'effectuer, répondez à ceux qui vous en parleront que les canons nouvellement construits étaient exclusivement destinés à tirer des salves d'honneur au moment de l'entrée à Berlin des empereurs d'Autriche et de Russie, et que, nos grands approvisionnements de poudre ont été intégralement brûlés dans les différents feux d'artifice de la saint Guillaume.

« Agréez, monsieur le Comte, etc.

Prince de Bismark,

Archi-chancelier de l'empire d'Allemagne. »

Dépêche confidentielle

A. M. le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Paris.

« Bismark a essayé mais en vain de nous faire oublier le passé ; seuls les bons comtes font les bons amis. Or, Bismark n'est plus comte, il est prince, et c'est sur le sol autrichien, ne l'oublions pas, qu'il s'est taillé les premiers lopins de sa principauté. »

Comte Andrassy.

Dépêche confidentielle

A. M. le prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris.

« Bismark paraît sérieusement convaincu que nous sommes chandelophages et que puisque nous mangeons tous nos luminaires, nous ne pouvons, par suite, y voir clair dans son jeu. »

Mais nous saurons lui prouver en temps opportun que son jeu ne vaut pas la chandelle.

Prince Gortschakoff.

Pour copie :

S. TRABAN.

THÉÂTRES

Grand Théâtre. — *Faust* est sans contredit l'ouvrage le plus élastique du répertoire.

Opéra-comique d'abord, Gounod le transforma en grand opéra au moyen de quelques récitaifs remplaçant le dialogue et en y intercalant un ballet.

M. Danguin, lui, a fait subir à *Faust* une troisième métamorphose, trois actes d'opéra-comique et le reste grand opéra. Au besoin même, il aurait pu travestir le dernier acte en drame ou en vaudeville, ce qui nous eût épargné à la fin les accents par trop pénétrants de Mme Chelli-Boulo.

Et si, enfin, la direction supprimant l'orchestre, les chœurs, les chants et toute la musique avait simplement fait mimer par son excellent corps de ballet, les cinq actes et les dix tableaux de *Faust*, il est à croire que les spectateurs de mercredi dernier n'y auraient rien perdu.

Car, il faut l'avouer, malgré les trésors d'indulgence que nous avons amassés pour cette représentation, l'interprétation du chef-d'œuvre de Gounod a été déplorable.

Si l'on excepte M. Falchieri, tous les autres artistes ont été au-dessous du médiocre, y compris M. Laurent sur lequel nous comptons dans le rôle de Faust, après ses heureux débuts dans le *Songé* et *Hoydée*.

C'était bien la peine que l'affiche annonçât pompeusement que les tableaux du Walpurgis seraient représentés tels qu'ils se sont joués à Paris avec la musique nouvelle de Gounod (sic.)

C'était d'autant moins la peine qu'on a parfaitement supprimé l'air de la Coupe, chanté par le ténor à la fête de Méphisto, ainsi que la romance de la dugazon au 4^e tableau, romance que Mlle Chauveau n'a jamais chantée, nous ne savons pourquoi. Du reste, le public, toujours bon enfant, n'a pas réclamé.

Mlle Moreau attend toujours son troisième début. Espérons qu'elle ne l'attendra plus longtemps. A moins que, ainsi que cela se pratique à Paris où un artiste débute un an dans la même pièce, Mlle Moreau débute toute la saison dans la *Juive* et les *Huguenots*, les *Huguenots* et la *Juive*.

Il est vrai que l'absence complète de forte chanteuse Stolz gêne singulièrement la marche du répertoire. A moins d'avoir recours à Mme Poncer ou à Mlle Peretti, impossible pour le moment de jouer le *Trouvère*, *Rigoletto*, le *Prophète*, *Charles VI*, etc.

M. Danguin qui voit la foule affluer chaque soir à son théâtre, ne pourrait-il compléter sa troupe en engageant un contralto ?

Il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses erreurs.

Nous avions dernièrement constaté quelques légers progrès dans l'orchestre, — eh bien, nous nous sommes trompés. Tel était l'orchestre l'année passée, tel il est cette année.

Pas de mesure, pas d'ensemble, pas de nuances, — triste, triste !

Et dire que presque tous ces messieurs sont professeurs de notre Conservatoire, et qu'ils sont conduits par le directeur de ce même Conservatoire ! Alors que penser de leurs futurs élèves ?

Un artiste auquel le Grand-Théâtre doit la majeure partie de ses succès, dont le talent savait à propos relever une représentation ou empêcher une chute, vient d'être remercié par la direction.

Le chef de claque a été privé de son emploi.

Cet empereur des romains s'est, dit-on, mal comporté, avec son armée, vis-à-vis d'un chanteur et surtout d'une chanteuse sa femme, en ne le soutenant que très mollement et sans conviction. Voilà certes une grande perte pour l'art.

Le duc de Broglie. — Je demande à adresser une dernière question. Il y a trois jours dans le département de l'ère on a trouvé une jeune fille de cinq ans et demi qui disait avoir reçu de sainte Philomène des révélations de la plus haute gravité sur l'avenir de la France.

Cette jeune fille a-t-elle été interrogée par le gouvernement ?

M. V. Lefranc. — J'avoue que je n'avais pas entendu parler de ce fait.

Dans tous les cas, il me semble que l'âge même de l'enfant...

Le duc de Broglie. — L'âge ne signifie rien, monsieur le ministre, ne connaissez-vous pas la parole du Christ : Laissez venir à moi les petits enfants ?

M. V. Lefranc. — Mais il ne s'agissait pas de politique.

Le duc de Broglie. — C'est bien, en présence de l'inertie du gouvernement, la Commission entendra elle-même cette jeune inspirée, fût-il pour cela faire le voyage du Dauphiné.

Nous aurons du moins la satisfaction du devoir accompli ; de près comme de loin, la Commission de permanence aura bien mérité de la patrie, et le 3 novembre nous pourrions avec fierté dire à nos collègues : Voilà notre œuvre !

L. LECIAIR.

être marquées par une désolation universelle.

Au nombre de ces journées honteuses, il faut compter entre toutes, celle où, pour la première fois, la France entendit retentir le mot odieux de République.

J'ai nommé le 22 septembre 1792.

Cet anniversaire dégradant, des citoyens indignes du nom de Français se proposent de le célébrer avec du vin, de la salade et des discours après boire.

Or, non-seulement le gouvernement n'a pas prescrit pour le 22 septembre un jeûne et une abstinence obligatoires dans toute l'étendue du pays ; non-seulement il n'a pas ordonné aux habitants de ne sortir ce jour-là que la tête dans un sac et les cheveux couverts de cendres, mais encore le ministre de l'intérieur dans une circulaire malheureuse a autorisé les réunions privées, les banquets à domicile et les réjouissances en chambre.

C'est là un acte de faiblesse déplorable contre lequel nous avons le droit de nous élever, nous les représentants de la nation ; une témérité coupable qui peut donner lieu aux plus graves désordres, et qui effraie les populations au point que mon beau-père le prince de Ligie...

Le Président. — Vous nous l'avez déjà dit.

M. de Larocheffoucauld. — Attendez : vient d'expédier à Gand tout son vestiaire.

Il ne lui reste plus en France qu'un carton à chapeau et une chemise de nuit.

Ce fait seul suffit à caractériser la conduite au moins imprudente du gouvernement auquel nous demandons des explications formelles.

M. Victor Lefranc. — Messieurs, j'ai cru devoir donner des gages suffisants de ma sollicitude

pour la tranquillité publique en interdisant toute espèce de manifestation même privée à l'occasion du 4 septembre.

Mais vous conviendrez que sous le gouvernement de la République...

M. de Broglie. — Nous n'y sommes pas.

Le général Changarnier. — Non, certes.

M. Victor Lefranc. — Interdite que les gens puissent dîner chez eux pour fêter l'anniversaire de cette même République...

M. de Broglie. — Pas la même du tout.

Le général Changarnier. — Non, fichtre pas.

M. Victor Lefranc. — ... serait une mesure aussi ridicule que si le second empire avait menacé de la prison les fidèles du 15 août.

Soyez persuadé, dans tous les cas que les diables du 22 septembre n'écarteront pas plus de désordre que les voyages à Aavers ou que les pèlerinages de Lourdes et de la Salette.

Le duc de Larocheffoucauld. — Je demande formellement le rappel à l'ordre de M. le ministre de l'intérieur.

Le Président. — Pourquoi cela ?

Le duc de Larocheffoucauld. — Pour s'être permis de comparer les godelouteux du 22 septembre à des pèlerinages vénéralisés.

Le Président. — Le règlement est muet sur les pèlerinages.

En reste, l'heure s'avance, et si vous le permettez, nous allons passer à l'examen des deux dernières questions portées à l'ordre du jour.

Voici justement deux rapports du préfet de police qui leur en ont toute signification sérieuse.

En ce qui touche l'individu qu'on aurait entendu crier Vive la République dans la soirée du 4 sep-

tembre, sans examiner la question de savoir si « Vive la République ! » est un cri séditieux sous la République, il résulte des renseignements fournis que ledit individu aurait crié réellement :

Vive la République provisoire !

Cet adjectif enlève donc à l'exclamation tout caractère perturbateur et révolutionnaire.

Le général Changarnier. — Il aurait pu ajouter l'adverbe essentiellement.

Le Président. — C'est été un peu long.

Quant à l'histoire du perroquet malgré sa puérilité...

M. Baze. — Il n'y a rien de puéril, monsieur le Président, dans nos discussions.

M. Pagès-Duport. — Et si les oies ont sauvé le Capitole, un perroquet peut bien perdre la France.

Le Président. — A cause de sa gravité, s'il vous plaît mieux, M. le Préfet de police a pris la peine de faire relever tous les cris des perroquets connus à Paris...

La plupart disent : *As tu déjeuné Jacquot ?*

Les autres jurent par b... et par f... d'autres encore plus mal élevés articulés des mots difficiles à répéter autrement qu'en latin. Mais aucun d'eux ne connaît le mot : *Dissolution*.

M. Baze. — Alors la France peut dormir tranquille.

Le duc de Broglie. — Avant de clore cette importante séance...

M. Laboulaye. — Importante ? nous n'avons encore rien fait !

M. Baze. — Rien fait, vous êtes difficile. Voilà trois heures que nous travaillons à garantir la sécurité publique...

Mais si ce chef de claque paralysait les moyens des sujets de M. Danguin, si son absence du parterre redonne de la fraîcheur à l'organe de M. Chelli et l'empêche de crier, si Mme Chelli arrive à chanter moins faux et à jouer plus juste quand ce premier battoir ne sera plus là, oh alors, tant mieux, nous ne demandons qu'à nous en apercevoir au plus tôt.

Ce soir, grande solennité au Grand-Théâtre, — reprise du *Fils de la Nuit*.

La presse, l'armée, l'administration, la Société d'agriculture et le Congrès médical ont été conviés à cette fête artistique si impatiemment attendue.

Pour nous, humble critique, ce sera la première occasion de juger une notable partie de la troupe dramatique nouvelle que M. Danguin n'a fait ni rentrer, ni débiter, — on ne sait pas exactement pourquoi.

Gymnase. — Il est fort possible que Mlle Déjazet, ainsi qu'on l'assure, ait 74 ans; nos grands parents l'ont applaudie sous la Restauration et sous le premier empire, nous n'en découvrons point; peut-être même a-t-elle fait les débuts du Directoire ou égayé les nœuds de Louis XVI et l'époque de ses débuts se perd-elle dans la nuit des temps, — nous ne prétendons point le contraire.

Ce qu'il y a de certain et ce que le public dont elle reçoit ici le chaleureux accueil ne peut s'empêcher de constater, c'est que l'âge n'a pas eu raison encore du talent de la grande artiste.

Mlle Déjazet joue et chante. Elle joue et chante non pas à la façon de ces vieux comédiens ou de ces ténors fourbus qui ne sont plus guère que l'ombre d'eux-mêmes et dont on applaudit le présent en souvenir du passé, — Mlle Déjazet joue et chante et

elle fait plaisir au point qu'en la voyant et en l'écoulant, on est tenté d'oublier que le marquis de Lauzun d'aujourd'hui est contemporain de M. Thiers.

A coup sûr, la voix de Mlle Déjazet se ferait malaisément entendre dans le trio de *Guillaume* ou au milieu des cuivres de Verdi, mais elle a conservé une fraîcheur vraiment surprenante, et nous ne pensons pas qu'il existe maintenant un seul artiste capable de dire le couplet comme elle.

Du reste, le temps de ces maîtres en l'art de la comédie et du vaudeville est fini.

Aujourd'hui, nous avons des gens qu'on trouve ex-citamment drôles et qui recueillent pas mal de bravos en levant la jambe à la hauteur de l'œil, en faisant des grimaces et en imitant des cris d'animaux, mais ces tours de force du geste ou de la voix ne sont pas plus de l'art que la *Timbale* n'est une pièce

spirituelle.

Et pourtant ceci a tué cela. — l'opérette a tué le vaudeville, et sa chanson; et Mlle Déjazet, hélas! n'a eu que des contrefacteurs mais n'a point fait de l'élève.

La troupe du Gymnase donne très-convenablement la réplique à Mlle Déjazet. Sauf Mlle Cottin qui ne brille pas plus sur la scène du quai St-Antoine qu'au Grand-Théâtre, tous les sujets de M. Maurel méritent des éloges pour leur interpellation consciencieuse et de tout point satisfaisante.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés
L'administrateur-gérant, A. ALRIC.

LYON. — Imp. COSTE-LABAUDE, c. Lafayette, 5.

I. LECOMTE

MECANICIEN

BREVETÉ

S. G. D. G.

MACHINES A COUDRE
33 Rue St-Pierre
Ci-devant 14, rue St-Dominique
LYON

MACHINES A VAPEUR

Spécialité de 1 à 15 chevaux

Système des plus nouveaux et des plus simples

ORGANISATION D'USINES A VAPEUR OU A EAU

SCIES SANS FIN perfectionnées et de différentes forces.

Moulins à brayer les couleurs

BOLAND

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN
Ateliers donnant 6, rue Andran, et montée St-Sébastien, 6
Près le boulevard de la Croix-Rousse, côté du Rhône. — LYON

AU GRAND BALLON

RESTAURANT Salles et Salons de famille, Jardins, Terraces
Jeu de Boules.

Rue de la Quarantaine, 14

BITTER

De LACAUX FRÈRES, de Limoges

Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Élixir péruvien Coca.

« Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. » (Extrait du Rapport du Dr Perril.)
«... Kaffin de Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant toutes les qualités de goût et d'hygiène. »
(Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

AUX MÈRES DE FAMILLE

C'est la VÉRITABLE SILENCIEUSE des Frères BRION, qui est la meilleure Machine à coudre pour Familles, Lingères, Tailleurs, etc. Elle ne fait aucun bruit, pas de dérangement; le point est perlé et indiscutable; légère, facile à conduire, jamais de taches sur l'ouvrage. Nouveau perfectionnement breveté. Douze nouveaux guides aussi simples que faciles. GARANTIE 5 ANS. Prix, toute complète, 225 fr. Rendue à 230 fr.
Seule maison de vente à Paris, E. BRION Frères, 106, boulevard St-Martin.

MACHINES A COUDRE BREVETÉES
Dans notre Maison seulement, l'on trouve tous les Modèles de Machines à coudre tels que: la véritable Howe E. B., la machine Willcox, la rapide française, à des prix bien au-dessous de toutes les autres Maisons.
Un Catalogue bien détaillé est envoyé franco à chaque personne qui en fait la demande à MM. E. BRION FRÈRES, 106, Bd Sébastopol, 100, PARIS.

E. HÉLIE, Représentant à l'Exposition, 100, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

Dépôt principal de tous les Médicaments spéciaux
Entrepôt général de toutes les

Eaux MINÉRALES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES
Pharmacie des Célestins, 5, PLACE DES CÉLESTINS, 5

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE

DU DOCTEUR J. G. POPP, MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.

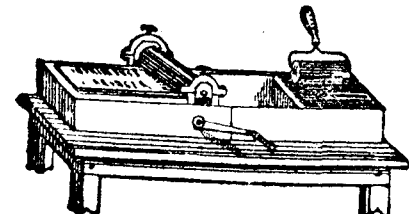
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le virus commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle. Invenit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, prévient l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, ramollit les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons: 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

EAU de MÉLISSE des CARMES
du Frère MATHIAS

Contre apoplexie, vertiges, vomissements, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, choléra, etc., etc.
EMERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et chez divers commerçants.

Pensionnat, 35, rue du Bon-Pasteur

A quelques minutes de l'Hôtel-de-Ville. — Vaste jardin. — Etudes spéciales pour le commerce et l'industrie. — Langues vivantes. — Cours préparatoires pendant les vacances. — Rentrée le 6 octobre.



S'adresser, pour renseignements, à l'inventeur, 2, passage du Grand-Corf, PARIS.
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS.

L'IMPRIMEUSE

BREVETÉ S. G. D. G., dont M. BERRINGER est le seul inventeur, et pour laquelle il vient d'obtenir un nouveau brevet de perfectionnement, permet d'imprimer soi-même de 1 à 1,000 exemplaires son écriture PLANS, DES-SENS, MUSIQUE, etc., sans changer sa manière d'écrire ou de dessiner.

GRANDE ET PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE

BRUNISSEUSE LEON

Pommade composée exclusivement de substances végétales, rend promptement aux cheveux décolorés la couleur primitive en leur donnant la souplesse et le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours. — Prix: 4 fr. le pot. Dépôt général chez M^{me} GERARD, c. de Broches, 1, au 1^{er}. Expon. contre mandat ou timbre-poste. Dépôt chez M. KOCK, r. de Lyon, 18, chez les princip. parfumeurs.

PRIX à FIGARO PRIX
FIXE à FIGARO FIXE

GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants. — hussards et Chapelierie en tous genres. cours de Broches, 14 Guillotière.

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3/4 pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Gr.-Rousse. Chez Caseneuve et Lestra, droguistes, rue Lanterne, à Lyon, Abouet, pharmacien, cours Morand, 12.

PHARMACIE GODFARD et PUY, RUE SULLY, 51, LYON

DYSSENTERIE LA Poudre américaine de PUY fils, guérit dans les 24 heures les Dyssenteries les plus opiniâtres qui ont résisté à tous les meilleurs traitements. — Prix, 1 fr., et pour enfant, 1 fr. 25. — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VER SOLITAIRE Remède infailible et inoffensif de PUY fils, pour faire expulser vivant le ténia ou ver solitaire. Prix: 10 fr. Une seule dose suffit toujours.

ELIXIRS PUY

Préparés par DECHENEAUX, pharmacien.

Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépurger le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quelque'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.

L'Elixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que: bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarras des glaires bilieuses, etc.

L'Elixir n° 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace de virus.

Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpennes; pharmacie GODFARD et PUY fils, rue de Sully, 51; M^{me} VILLOUD herbiste, 25, grande-rue de la Croix-Rousse et chez tous les pharmaciens et herboristes. — Prix: 2 fr., 5 fr. 50 c. et 6 francs.

L'ORIENTALINE

Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue de la République, 34 — Grand modèle 8 fr. petit modèle 3 fr. 50

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN-MICHEL, D'ALIX.

Guérison sûre et prompt des Rhumatismes aigus et chroniques Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.

10 francs le flacon.

Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, ph^{en}, à St-Etienne, M. ARNAULT, ph^{en}.

Maison T. REVOLLET, 9, rue St-Pierre, Lyon

BRONZES ET BRONZES COMPOSITION

Spécialité de Lampes à Modérateur riche et ordinaire, suspension de table à manger, Lanternes-vestibules, grand choix de Flambeaux, lustres, Candélabres, Bras de cheminées, Bougeoirs, Porte-allumettes, Verde-cendre, Garde-étincelles, Chenets, Porte-pelles et Pince, Soufflets et Balayettes riches et ordinaires



Le plus agréable des Purgatifs

Guérissant Migraines, Coliques, Maux de Tête, purifiant le Sang et facilitant la digestion.

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

L'EXERCICE de TANNIN-ROUX guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Wépôt. LACROIX-MORLET

cours Bourbon, 52, Lyon

LES MALADES GUÉRIS DOIVENT FAIRE CONNAÎTRE PAR HUMANITÉ LA

FARINE MEXICAINE

DEL DOCTOR BENITO DEL RIO, DE MEXICO



tion et la granulation des poumons, facilite la cicatrisation des plaies, qui s'opère très-promptement. Rarément la maladie résiste à un traitement de plus de 2 à 3 mois. — La FARINE MEXICAINE est un produit éminemment rationnel, qui n'a rien de commun avec ces panacées universelles qu'on offre chaque jour au public comme capables de guérir toutes les maladies et qui n'en guérissent aucune; elle constitue, en outre, un aliment d'un goût agréable, qui soutient, nourrit et fortifie les organes de la digestion sans jamais les fatiguer; elle convient merveilleusement aux convalescents, aux vieillards, aux personnes épuisées et aux enfants faibles. — On peut dire avec vérité que la FARINE MEXICAINE del doctor Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir, que M. R. BARLERIN, de Tarare, (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en en vulgarisant l'usage, a acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique.

La Farine mexicaine se trouve à Tarare, chez le propagateur dépositaire général, R. BARLERIN, chimiste, et à Lyon, chez MM. FARLEY, pharm^{en}, 114, quai Pierre-Scize; ARMANDY, ph^{en}, cours de Broches (Guillotière); J. DENAUD & C^{ie}, ph^{en}-drog., rue de la Charité, 53; ROUSSET & BADIEU, rue de Lyon, 77; DUFFIER, rue St-Dominique, 12; MERLIN, place des Cordeliers, 3; et dans les principales pharmacies, drogueries et épiceries de Lyon et de France; MM. PERRAUD, à Givors; MALESSARD, à Villefranche; FAURE, droguiste, 9, rue de la Comédie, à St-Etienne; M. RIGAUD, ph^{en}, à Rive-de-Gier; M. BLANCHON-MOULIN négociant et chez DUCHER, pharm^{en}, à St-Chamond; M. MOURET, drog. Vienne.

CONSTIPATIONS, GASTRITES, GASTRALGIES, CRAMPES D'ESTOMAC

Prévenues et radicalement guéries par le

CAFÉ HYGIENIQUE CHAPOIX

DÉPÔTS A LYON

Chez Claveller et Cie, 1, place des Jacobins.

Arrou, 2, rue Lanterne.

Polzat, 12, rue Constantine.

Simon, 89, rue de Lyon.

Ferrand, place de la Charité.

Cazenove et Lestra, 26, rue Lanterne.

Entrepôt général à Paris, chez BRETON, droguiste, 8, rue Payenne, au Marais.

LA GRANDE MAISON DE

CHAPELLERIE
de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
Choix considérable et assortiment des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fanlars, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pensionnats, — pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres. — Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES

Maison fondée en 1780

Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

Un des meilleurs Chocolats est le
CHOCOLAT-DONNEAUD
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

M^{me} CHRETIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — M^{me} Chretien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir.
9, Rue Bourbon, 9, au 1^{er}

Insecticide Vicat

Les Cafards, les Punaises sont détruits en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, ardes, fourmis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, chats, volailles, fourrures. L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Paris, 125, rue St-Denis, à Lyon, 18, rue Bugeaud et chez tous les épiciers.

PLUS

DE

FEU!

5 francs



40 ANS

DE

SUCRÉS

5 francs

L'Iniment Boyer-Michel d'Aix.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, foulures, Ecarts, Molettes, charbons, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville. à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.